



# Formation des **directeurs** de **sécurité des entreprises**



Programme 2014  
Premier semestre

## Les procédures d'investigations internes et externes à l'entreprise

12 et 13 mars 2014

Mercredi  
12 mars

- Les investigations internes à la police nationale : l'exemple de l'IGPN.  
Quelles sanctions, pour qui ?  
Distinction entre procédures administrative et judiciaire
- Un exemple en entreprise : le possible et l'impossible.

Jeudi  
13 mars

- L'exemple d'enquête par un service de police dans une entreprise.
- Le rôle du juge d'instruction dans l'enquête.
- Évaluation.

## Inscription & tarifs

Pour vous inscrire, merci de compléter le [bulletin d'inscription pdf](#) ou le [formulaire d'inscription](#) sur [www.ensp.interieur.gouv.fr](http://www.ensp.interieur.gouv.fr)



# Module n°2

## Injures, chantage et harcèlement au travail

18 et 19 juin 2014

Mercredi  
18 juin

- La notion d'incivilités.
- Contraventions et délits dans l'entreprise : comment les caractériser ?

Jeudi  
19 juin

- Problématique du harcèlement moral, aspects juridiques.
- Aspects psychologiques du harcèlement.
- Evaluation.

Membre du CDSE	400 €
Non membre	600 €
Nuitée + petit déjeuner*	50 €
Déjeuner (salle à manger)*	18 €
Dîner (self-service)*	8 €

\*prix unitaire



plus d'info sur

[www.ensp.interieur.gouv.fr](http://www.ensp.interieur.gouv.fr)

> rubrique Formation des directeurs  
de sécurité des entreprises



### Projets de modules

pour le 2<sup>nd</sup> semestre 2014 :

- Risques pénaux des chefs d'entreprise.
- L'entreprise à l'étranger .
- La séquestration du chef d'entreprise.
- Focus de zone à l'occasion de retour d'ASI.

Restez informés du programme en consultant le site web [www.ensp.interieur.gouv.fr](http://www.ensp.interieur.gouv.fr)

## Qui sommes-nous ?

*L'analyse de l'environnement global de l'activité des entreprises démontre que la sécurité, la sûreté, la gestion des risques et des crises constituent une préoccupation majeure des entreprises. C'est la raison pour laquelle le CDSE et L'ENSP ont convenu de mutualiser leurs expériences.*

Cette collaboration, concrétisée par une convention de partenariat, a pour objectif d'une part de développer des actions de formation dans les domaines de la sécurité/sûreté et du management des risques et des crises, et d'autre part de favoriser les échanges entre responsables sûreté/sécurité des entreprises et commissaires de police. Ainsi, le CDSE et l'ENSP proposent des formations conjointes ainsi que des colloques, séminaires ou actions de recherche spécifiques.

### Le CDSE

Le Club des Directeurs de Sûreté des Entreprises (CDSE) est une association regroupant les principaux directeurs de sécurité des entreprises. Il est également un lieu d'échange de connaissances, de partage d'expériences, de coopération des responsables de sécurité d'entreprises. Il contribue à la définition et à l'élaboration des concepts, doctrines et outils de référence de la fonction sécurité et développe des actions de formation, d'assistance et de conseil visant à améliorer la sécurité des entreprises.

### L'ENSP

L'Ecole Nationale Supérieure de la Police (ENSP) est un établissement public chargé d'une mission de formation professionnelle des membres du corps de conception et de direction et du corps d'encadrement de la police nationale. Elle propose également des formations à destination de hauts fonctionnaires d'autres administrations, de cadres supérieurs d'entreprises en charge de la sécurité ou encore d'élus territoriaux. Ouverte à l'international, elle développe des formations pour les cadres de police étrangers en application des programmes nationaux de coopération. Elle développe enfin une action de recherche appliquée dans le domaine de la sécurité.



Les formations se déroulent à l'ENSP, sur son site de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or

- 168 chambres
- 1 self-service
- 1 cafétéria
- 1 espace de vie avec équipements audiovisuels
- 1 gymnase
- 1 salle de musculation
- 2 dojos
- 1 parcours sportif...

## Contact

9, rue Carnot  
69450 St-Cyr-au-Mont-d'Or

Tél : 04 72 53 18 50

Fax : 04 72 53 19 00

ensp-securite-privée@interieur.gouv.fr

www.ensp.interieur.gouv.fr

